



Celui d'entre vous qui se réveille le matin ne souffrant d'aucun mal dans son corps, en sécurité parmi les siens et possédant la nourriture de sa journée, c'est comme si l'on avait amassé pour lui tous les biens de ce bas monde.

Ubaydallah ibn Miḥṣan al-Anṣârî Al-Khaṭmî (qu'Allah l'agrée) relate : « Celui d'entre vous qui se réveille le matin ne souffrant d'aucun mal dans son corps, en sécurité parmi les siens et possédant la nourriture de sa journée, c'est comme si l'on avait amassé pour lui tous les biens de ce bas monde. »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî]

Celui d'entre vous qui se réveille le matin en sécurité - ou en sécurité dans sa maison, ou parmi les siens - en bonne santé, possédant son repas du midi et du soir, c'est comme si l'on avait amassé et réuni pour lui tous les biens de ce bas monde.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5840>

